

*Direction du personnel, des services  
et de la modernisation*

**Arrêté du 6 février 2002 portant désignation du président du conseil de perfectionnement de l'Ecole nationale des techniciens de l'équipement**

NOR : *EQUP0210018A*

Le ministre de l'équipement, des transports et du logement,  
Vu l'arrêté du 25 novembre 1996 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Ecole nationale des techniciens de l'équipement et notamment son article 7-1 ;

Sur la proposition du directeur du personnel, des services et de la modernisation,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

M. Donjon de Saint-Martin (Pierre-Yves), ingénieur général des ponts et chaussées, est nommé président du conseil de perfectionnement de l'Ecole nationale des techniciens de l'équipement en remplacement de M. Bourges (Maurice).

Article 2

Le directeur du personnel, des services et de la modernisation est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, des transports et du logement.

Fait à Paris, le 6 février 2002.

*Le directeur du personnel et des  
services,  
J.-P. Weiss*